



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 31 JANVIER 2013

Plus de 70 locataires avaient répondu présents à l'invitation de Marie-Claude GAREL, Présidente de l'Office à la présentation des trois projets encore en lice pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de construction des maisons sur le toit.

Joseph RIDOLFI, animateur du conseil de quartier Université, **Luciana STROSCIO**, chef de projet ainsi que **Dominique DRUENNE**, architecte étaient également présents.



Un bilan rapide de l'état d'avancement des relogements a été fait et il est plutôt satisfaisant. L'immeuble Poitou est vide et devrait donc être démoli prochainement. Une famille est toujours présente allée d'Alsace et deux 9/11 allée de Bretagne. Les choses devraient donc bouger rapidement.

La Présidente est ensuite entrée dans le vif du sujet. L'originalité du projet lequel comprend la réhabilitation de 488 logements non démolis et la construction de 64 maisons sur le toit nécessitait le choix d'une procédure conception-réalisation,

laquelle associe dans un même groupement une entreprise, un architecte et un bureau d'études. Un jury de 16 membres a été constitué par le conseil d'administration le 21 mars 2012. Ce dernier comprend six représentants du conseil d'administration dont deux représentants des locataires, trois de la ville, un de la SEMNA et six maîtres d'oeuvre dont un représentant de l'ANRU (Etat).

Le jury s'est réuni le 15 janvier 2013 de 13H30 à 20H30 afin d'examiner les trois projets avec audition des candidats. Il a émis un avis mais l'Office a souhaité également recueillir l'avis des locataires avant de choisir le projet lauréat.

Les locataires qui souhaitent donner leur(s) avis, leur(es) impressions, leur(s) observations sont invité(es) à le formuler par écrit jusqu'au 8 février. Les maquettes et les panneaux de présentation des trois équipes sont exposés à la Traverse durant toute la semaine du 4 au 8 février. Un formulaire où les avis, suggestions... est également à la disposition des locataires à la Traverse ainsi qu'aux loges des gardiens.

La Traverse s'est proposée d'accompagner celles et ceux qui auraient besoin d'une aide à la rédaction.

Elle a ensuite passé la parole à Dominique DRUENNE. Celui-ci dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, a aidé l'Office tout au long du travail de concertation mené avec les locataires et leur amicale, puis pour l'élaboration de l'appel d'offres.

Les trois projets ont fait l'objet d'une présentation éclairante de la part de Dominique DRUENNE. Citons quelques propos :

L'équipe EIFFAGE a travaillé sur l'identité et la mémoire de la cité. Elle estompe les différences des immeubles induites lors de la première réhabilitation tout en conservant certaines caractéristiques. Les maisons sur le toit ont l'aspect de "véritables maisons", avec un toit pentu.

Celle de GTM s'inscrit davantage dans une stratégie de transformation globale du quartier et donc de la cité. Les maisons sur le toit s'apparentent davantage à des surélévation.

Celle de SCGPM/COLAS présente également un projet architectural inspiré par la transformation du quartier. Cependant, le coût global de ce projet constitue un handicap car bien au dessus de l'enveloppe budgétaire.

QUESTIONS DANS LA SALLE

Quand commenceraient les travaux ?

Normalement à la fin de l'année 2013.

Combien de temps durera le chantier ?

Globalement 30 mois environ. 5 semaines par logement (découpe façade, mise en place d'une protection provisoire).

Marie-Claude GAREL a tenu à rassurer les locataires sur le fait quelle que soit l'équipe retenue, il était prévu de mettre sur le terrain des professionnels chargés de faire le lien entre les locataires et le chantier. Il n'est pas question pour l'Office de minimiser l'impact que représente des mois de travaux dans la vie quotidienne, même si les nuisances sont inévitables.

EN CONCLUSION

Avant dernière étape : elle sera consacrée à l'analyse des avis formulés. Ils contribueront à la réflexion en cours que mène Marie-Claude GAREL.

Dernier étape : le projet retenu sera présenté au conseil d'administration de l'Office le 28 février. Dès le lendemain, c'est-à-dire le 1er mars, les locataires seront informés du choix arrêté.



Retrouvez toutes les infos sur le site internet www.omhlm-nanterre.fr

